

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2013/05/28-16**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 mai 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education, et notamment ses articles 712-1 et suivants,  
**Vu** le Contrat de Projets Etat-Région (CPER) Provence - Alpes - Côte d'Azur 2007 - 2013, ainsi que ses avenants,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Dossier d'expertise - Programmation CPER 2007-2013**  
**Projet « Arts »**

**Article 1**

Le conseil d'administration approuve le dossier d'expertise, dont le projet est joint en annexe, présentant le programme « Projet Arts ».

**Article 2**

Le conseil d'administration sollicite de l'Etat la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

**Article 3**

Le conseil d'administration autorise la transmission du dossier d'expertise pour instruction au rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 28 mai 2013

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille



2013



**PROJET ARTS**  
**DOSSIER D'EXPERTISE**  
**PROGRAMMATION CPER 2007-2013**



# SOMMAIRE

## I) Demande d'Expertise

## II) Description générale des objectifs et du contenu du projet

II - 1 Historique du projet

II - 2 Objectifs généraux

II - 3 Nature du projet, justification

II - 4 Coordination

II - 5 Choix du site et intégration au schéma directeur de développement du site

II - 6 Objectifs pédagogiques, de recherche, vie étudiante

II - 7 Indicateurs

II - 8 Statuts

II - 9 Fonctionnement : budget prévisionnel

## III) Contenu du projet

III - 1 Clauses administratives et juridiques

III - 2 Plan détaillé de financement

III - 3 Coût théorique de construction

III - 4 Surfaces

## IV) Projet de localisation

IV - 1 Plans de situation

IV - 2 Urbanisme

IV - 3 Planning



### I) DEMANDE D'EXPERTISE (Pièces jointes)

Demande du chef d'établissement  
Délibération du Conseil d'administration

### II) DESCRIPTION GENERALE DES OBJECTIFS ET DU CONTENU DU PROJET

#### II-1 Historique du projet

Un projet d'installation des disciplines artistiques d'AMU réunies sur le site de l'ancienne maternité de la Belle de Mai à Marseille, démarré en décembre 2003, a été abandonné en 2012. Le projet a pris un nouvel élan en s'inscrivant dans le bâtiment dit « Cybercentre » implanté sur le site Saint Charles.

L'Université souhaite accompagner le projet et mettre en œuvre toutes les conditions susceptibles de permettre au département Arts de remplir ses missions dans les meilleures conditions.

L'Université est bien consciente de la spécificité d'un tel projet et des synergies qu'il peut apporter lorsque l'ensemble de conditions de travail et d'ouverture au public seront déployées. L'immense déception occasionnée par l'abandon, après dix ans de travail, du projet Belle de Mai n'a pas modifié le souhait de l'équipe « arts » de participer activement à la création d'espaces dédiés au département Arts dans le cybercentre.

#### II-2 Objectifs Généraux

La nécessité de regroupement des formations artistiques et de développement de leurs surfaces de travail sont la conséquence de deux phénomènes :

- Une mutation significative de la relation entre pédagogie, recherche artistique (pratique/théorie) et nécessité d'ouverture sur les milieux culturels et professionnels extérieurs, qui n'a pas pu être prise en compte depuis dix ans (même si le projet Belle de Mai l'avait anticipée) du fait de l'inadaptation des locaux existants
- L'augmentation globale des effectifs en Arts est significative depuis des années : L'attractivité des études artistiques à l'Université a progressé depuis vingt ans et les moyens n'ont pas suivi, aussi bien en termes de locaux que d'équipements et de ressources humaines. Les conditions de travail sont difficiles aujourd'hui. Ce constat souligne l'urgence d'une augmentation de la superficie de l'espace dévolue à l'enseignement du département Arts et de la rationalisation de ses moyens d'exercice au sein d'AMU.

Cette nécessaire revalorisation des formations et de la recherche artistique sont en accord avec les objectifs généraux définis par AMU : regroupement, rationalisation, redéfinition technique et géographique de certains secteurs d'activité en difficulté).

#### II-3 Justification du projet

Le département de formation en Arts est dispersé au sein la faculté ALLSH ce qui engendre une absence de lisibilité et interfère dans la qualité des échanges entre les différentes filières. De surcroit, aucun lieu de valorisation de la recherche et de la présentation des travaux des étudiants n'est proposé en accord avec la double orientation de ce type d'études (théorie et pratique).

## Opération Projet Arts

L'ancrage de la formation en arts sur Aix en Provence, le souhait de s'intégrer fortement au sein du tissu culturel marseillais donnent les grandes lignes du projet global. Implanté à terme sur deux sites, au cœur des deux villes phares d'Aix Marseille Université le département Arts pourra :

- déployer une véritable politique culturelle et d'accueil du public,
- développer ses enseignements,
- étendre sa filière de recherche et sa médiation culturelle.

La création du pôle arts sur le site Saint Charles à proximité des équipements en activité (friche de la belle de mai) permet d'intégrer le projet dans un tissu artistique existant et s'insérer dans cette synergie.

### II-4 Choix du site

Il est apparu que le bâtiment dit « cybercentre » (ancien centre d'étude des Turbulences...) sur le site Saint-Charles possède un potentiel intéressant en termes de surfaces (3600m<sup>2</sup> Shon) et de volumes (nombreux espaces en double hauteur)

Cette implantation répond à plusieurs objectifs :

- permettre au département Arts de se déployer dans un bâtiment
- Intégrer les étudiants en Arts au sein d'un site universitaire existant
- optimiser l'utilisation du patrimoine AMU - mutualisation d'équipements existants
- s'inscrire dans le projet urbain et ESR de la ville de Marseille
- situé à proximité d'un nœud de transport à l'échelle de Marseille et de l'agglomération

L'installation des Arts dans ce bâtiment nécessite une réhabilitation architecturale en profondeur, une réflexion globale à l'échelle du campus Saint Charles et du quartier afin de pouvoir héberger dans des conditions optimisées les étudiants et donner au projet l'ampleur souhaitée.

### II- Objectifs Administratifs et/ou pédagogiques

La répartition des étudiants et des enseignements entre Aix-Schuman et Marseille Saint-Charles est envisagée différemment selon les secteurs disciplinaires. Il s'agit de promouvoir et établir le département Arts sur les deux sites.

Le département Arts forme pour l'année universitaire 2012-2013 environ 1250 étudiants. Ce département est en plein essor, le nombre d'étudiants est en augmentation. La nouvelle dynamique qui sera créée en Arts par ce projet favorisera un accroissement des effectifs étudiants.

Des espaces dédiés à la recherche, aux études doctorales et au LESA seront situés à Marseille.

Le département Arts, à vocation à fonctionner efficacement dans le pôle Lettres et Arts, au sein de l'UFR ALLSH. L'objectif étant de confirmer les projets transversaux qui se développent actuellement et d'en faire émerger de nouveaux.

Le projet permettra l'ouverture culturelle et professionnelle du département Arts vers l'extérieur de l'université. Cette ouverture culturelle est à penser autour des activités d'un espace d'exposition et d'une salle de cinéma principalement, avec possibilité d'accueil d'événements musicaux et théâtraux ou de projets artistiques transversaux. Ce lieu permettra de construire des projets avec accueil de publics et accueil de chercheurs ou d'artistes en résidence.

## Opération Projet Arts

Le volet administration du département Arts, le positionnement du secrétariat pédagogique notamment sera traité de façon à être au plus proche des étudiants afin qu'ils puissent être accueillis sur leurs différents lieux d'études.

### **II.1- Objectifs**

#### **Objectif 1 : Formation**

- Mettre au service de la formation des moyens financiers, humains et techniques
  - Favoriser l'implication des enseignants chercheurs
  - Structurer la formation
  - Développer les technologies de l'information et de la communication
  - Lutter contre l'échec
- Privilégier le suivi vers l'insertion professionnelle
- Développer la formation continue
- Initier un processus continu d'amélioration de la qualité de la pédagogie
- Améliorer et diversifier les outils pédagogiques pour développer :
  - la qualité des apprentissages techniques de base en arts ;
  - l'acquisition des connaissances théoriques ;
  - la maîtrise des technologies numériques et des outils multimédia ;
  - la valorisation du travail artistique et théorique des étudiants.

#### **Objectif 2 : Recherche**

- Assurer le pilotage de la recherche
- Finaliser la délégation globale de gestion et assurer un fonctionnement global simplifié
- Regrouper les écoles doctorales dans un collège doctoral
- Organiser la valorisation de la recherche
- Développer les axes de recherche universitaire du LESA aux niveaux national et international ;
- Favoriser les recherches interdisciplinaires en pratique et théorie de l'art (arts plastiques, arts de la scène, cinéma, médiation culturelle, musique) ;
- Développer la capacité d'accueil pour l'organisation de colloques, de rencontres et autres manifestations collectives.

#### **Objectif 3 : Relations entre recherche universitaire (pratique et théorie de l'art), artistes et milieux professionnels de l'art**

- Etablir des structures fonctionnelles d'expérimentation artistique, aussi bien pour les étudiants que pour des artistes ou des professionnels invités (salles de travail, espace d'exposition, espaces d'hébergements, salle projection / auditorium) ;
- Favoriser les collaborations sur des projets concrets avec les artistes et les professionnels extérieurs à l'Université dans les domaines de la musique, des arts plastiques, du théâtre, du cinéma et de la médiation culturelle ;
- Etablir des programmes d'expositions, de conférences et de spectacles ouverts aux publics extérieurs.

#### **Objectif 4 : Rôle de l'université dans le renforcement des partenariats entre Aix et Marseille**

- Profiter des emplacements du site Schuman (Aix) et Saint-Charles (Marseille) pour développer les relations entre Aix et Marseille sur le plan universitaire et culturel ; améliorer les moyens de transport entre les 2 sites ;
- Contribuer à valoriser un quartier central de Marseille autour de la gare Saint-Charles.
- Développer les collaborations en matière de formation, de recherche et de culture entre les 2 villes.



### **II.2- Axes de développement**

#### **1-Projet culturel département Arts et perspectives de développements transversaux**

Le comité technique de pilotage travaille actuellement sur un projet « recherche / culture / formation » du département Arts dans son ensemble, qui s'appuie sur l'existant pour le développer plus efficacement dans la nouvelle structure. Cette proposition indiquera le mode de fonctionnement et l'organisation possible des relations entre recherche universitaire, formations d'étudiants et activités artistiques tournées vers l'extérieur. Ce travail doit s'effectuer de manière complémentaire et non concurrente avec les objectifs de la Mission culture d'AMU.

#### **2-Secteur Arts plastiques**

- Valorisation du travail de création plastique et de recherche théorique des étudiants ;
- Développement des équipements professionnels concernant la création numérique ;
- Développement d'une programmation de manifestations artistiques contemporaines pour favoriser les échanges avec les milieux professionnels extérieurs à l'université.

#### **3-Secteur Cinéma**

- Ouverture à court terme (sept 2013) d'un parcours de licence intitulé pour l'instant "écriture et création" en collaboration avec le secteur Lettres et la SATIS-AMU Aubagne). Objectif : recruter des étudiants en L1, dont certains pourraient s'orienter vers la L3 "Théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel" à l'issue de leurs deux premières années.
- Renforcement de la formation en L3 pour maintenir un effectif constant d'étudiants en s'appuyant sur l'attractivité des ateliers d'écriture de scénario.
- Dynamisation du master recherche en continuant de développer le lien avec le milieu des festivals et de la culture (par le biais de stages désormais obligatoires) et en mettant davantage l'accent sur la notion d' "écriture critique". Création d'ateliers de programmation (sur le modèle de la nouvelle collaboration avec le festival Cris du monde, La Ciotat).
- Développement de la mutualisation avec les autres secteurs arts (mutualiser des cours pour le projet "écriture et création", cours commun en L3 avec théâtre, maintenir solidement le séminaire transversal M2 Arts et lui donner plus régulièrement une ouverture sous forme de colloque ou de journées d'études, élargir l'ouverture des séminaires aux autres étudiants des secteurs arts).

#### **4-Le secteur Médiation culturelle de l'art se développe sur différents plans**

- Formation professionnelle en licence Conception et mise en œuvre de projets culturels et FOAD, avec des perspectives de développement liées à nos partenariats réguliers (École du Patrimoine Africain-École Internationale du Théâtre (Bénin) / Centre Régional de Formation Professionnelle (Guadeloupe))
- Formation professionnelle en master Médiation culturelle de l'art, avec des perspectives de développement liées au développement d'un double master binational (AMU / Universität Hildesheim / Université Saint Joseph)
- Recherche en étude des arts et esthétique à travers l'ouverture (2013/2014) du parcours « Les nouveaux espaces européens et méditerranéens de l'art », avec pour perspectives la mise en place d'un master binational (AMU/Université Saint-Joseph - Liban) et le développement d'un programme PhD Track et d'École Doctorale internationale au sein de l'Université Franco-Allemande.

### 5-Secteur Musique-musicologie

Ce secteur se positionne à court terme sur trois axes de développement de son offre de formation :

- Ouverture de la branche professionnelle du master « créations et productions musicales".
- Dynamisation à court terme également de notre spécialité de master recherche, pour en renforcer l'attractivité. Objectif: augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans le cursus.
- Mise en place d'un partenariat avec le pôle d'enseignement musical supérieur PACA, établissement contrôlé par le ministère de la Culture, qui ouvrira en 2014 à Aix; cet établissement accueillera environ 150 étudiants pour une formation de 3 ans débouchant sur un double diplôme DNSPM (diplôme national supérieur professionnel de musicien) et licence. Le secteur Musique-musicologie fournira un volume de formations réparties sur les trois années à ces étudiants. Il faudra donc accueillir ces étudiants.

### 6-Secteur Théâtre

Le secteur Théâtre a depuis longtemps mis en place une formation (DEUST, L3, Master Professionnel et recherche), articulant théorie, pratique et professionnalisation. Un fort maillage a été établi avec les structures théâtrales des villes d'Aix et de Marseille, en premier lieu avec le Théâtre Antoine Vitez mais aussi avec La Friche de la Belle de mai, le Théâtre des Bernardines, de la Minoterie, du Lenche etc... Il s'agit maintenant :

- De développer notre partenariat pédagogique avec l'ERAC, école nationale supérieure d'acteur située en partie à la Friche Belle de mai, sous forme de projets communs de recherche et d'expérimentations artistiques portant sur le renouvellement des écritures et leurs incidences sur le jeu de l'acteur contemporain (partenariat conventionné depuis 2008).
- D'entamer et de dynamiser notre nouveau partenariat pédagogique avec la FAI AR, formation supérieure des Arts de la rue installée à la Cité des Arts de la rue, sous forme là aussi d'actions communes de formation, de recherche et de production artistique mêlant étudiants et apprentis et portant sur les nouvelles formes esthétiques et politiques de l'art dans l'espace public (partenariat conventionné devant débiter en 2013-2014).
- D'améliorer les conditions de production et la valorisation des travaux théâtraux des étudiants du Master Pro. Dramaturgie et écritures scéniques.
- De dynamiser le volet d'écriture critique, déjà à l'œuvre au sein du Festival d'Avignon, en nouant d'autres relations partenariales auprès de structures culturelles (Festival de Marseille, Théâtre du Merlan, Théâtre de la Criée etc...)
- De développer une pratique théâtrale amateur au sein de l'AMU, encadrée par les étudiants de la section Théâtre du DEUST 2 et L3.

### III) CONTENU DU PROJET

#### III-1 Clauses administratives et juridiques

##### III-1.1 Maitrise d’Ouvrage

Aix Marseille Université demandera la délégation de maîtrise d’ouvrage pour cette opération.

##### III-1.2 Situation du terrain d’assiette

Le terrain d’assiette est une propriété de l’Etat avec affectation au Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (M.E.S.R.).

#### III-2 Plan détaillé de financement

##### III-2.1 Travaux

| <b>Financier</b>   | <b>Budget Projet</b> |
|--------------------|----------------------|
| Ville de Marseille | 6 500 000            |
| <b>TOTAL en €</b>  | <b>6 500 000</b>     |

##### III-2.2 Equipements

Premier équipement du bâtiment : 0,2M€

| <b>Financier</b>  | <b>Budget Projet</b> |
|-------------------|----------------------|
| Etat              | 200 000              |
| <b>TOTAL en €</b> | <b>200 000</b>       |

## Opération Projet Arts

### III-3 Coût théorique de la construction

| PROJET ARTS ST CHARLES                         | valeur avril<br>2013 |                               |                                | TOTAL HT             | TOTAL TTC        |
|------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------|--------------------------------|----------------------|------------------|
| <b>1- Travaux</b>                              |                      |                               |                                | <b>3 600 000</b>     | <b>4 305 600</b> |
| <i>CONSTRUCTION et AMENAGEMENTS</i>            |                      | <i>Shon m<sup>2</sup></i>     | <i>Prix m<sup>2</sup> shon</i> |                      |                  |
| Réhabilitation du bâtiment                     |                      | 3 600 m <sup>2</sup>          | 1 000,0 €                      | 3 600 000 €          | 4 305 600 €      |
| <i>Sous - total</i>                            |                      |                               |                                | 3 600 000 €          | 4 305 600 €      |
| <b>TOTAL</b>                                   |                      | <b>3600</b>                   |                                | <b>3 600 000 €</b>   | <b>4 305 600</b> |
| <b>2- Aléas du cout des travaux 8,00%</b>      |                      |                               |                                | <b>288 000</b>       | <b>344 448</b>   |
|                                                |                      | du coût des travaux           |                                |                      |                  |
| <b>3- Honoraires techniques</b>                |                      |                               |                                | <b>645 180</b>       | <b>771 635</b>   |
| Etudes préalables                              |                      |                               |                                | <b>45 000</b>        | 53 820           |
| Missions Conseil                               |                      |                               |                                |                      |                  |
| Programmist                                    |                      | mission                       |                                | 67 200               | 80 371           |
| Economiste, notaire, juriste                   |                      | 0,145%                        | du coût des travaux            | 5 220                | 6 243            |
| Maîtrise d'œuvre                               |                      | 11,5%                         | du coût des travaux            | 414 000              | 495 144          |
| OPC                                            |                      | 1,0%                          | du coût des travaux            | 36 000               | 43 056           |
| Bureau de contrôle                             |                      | 1,0%                          | du coût des travaux+aléas      | 38 880               | 46 500           |
| Coordonnateur sécurité santé                   |                      | 1,0%                          | du coût des travaux+aléas      | 38 880               | 46 500           |
| <b>4- Aléas sur honoraires 3,00%</b>           |                      |                               |                                | <b>19 355</b>        | <b>23 149</b>    |
|                                                |                      | du coût des honoraires        |                                |                      |                  |
| <b>5- Etudes et frais complémentaires</b>      |                      |                               |                                | <b>40 000</b>        | <b>47 840</b>    |
| concours                                       |                      |                               |                                |                      | 0                |
| Etudes complémentaires                         |                      |                               |                                | 15 000               | 17 940           |
| 1% artistique                                  |                      | 1%                            |                                |                      | 0                |
| Frais de publicité et tirages                  |                      |                               |                                | 25 000               | 29 900           |
| Divers - Services concédés                     |                      |                               |                                |                      | 0                |
| <b>6- Assurances 2,00%</b>                     |                      |                               |                                | <b>93 001</b>        | <b>111 229</b>   |
|                                                |                      | du coût des travaux+aléas TTC |                                |                      |                  |
| <b>7 - Actualisation - Révisions sur 2 ans</b> |                      |                               |                                | <b>754 987</b>       | <b>902 965</b>   |
| Construction 5 ans de travaux                  |                      | 4,0%                          | par an                         | des travaux et aléas | 622 080          |
| honoraires 5 ans                               |                      | 4,0%                          | par an                         |                      | 132 907          |
| <b>MONTANT DE L'OPÉRATION</b>                  |                      |                               |                                | <b>5 440 523</b>     | <b>6 506 866</b> |
|                                                |                      | (1+2+3+4+5+6+7)               |                                |                      |                  |
| <b>8 - Mandat assistance d'opération 0,00%</b> |                      |                               |                                | <b>0</b>             | <b>0</b>         |
|                                                |                      |                               |                                |                      |                  |
| <b>MONTANT TDC* DE L'OPÉRATION</b>             |                      |                               |                                |                      | <b>6 506 866</b> |
|                                                |                      |                               |                                |                      | <b>1,81</b>      |
| Budget Equipement                              |                      |                               |                                |                      | 200 000          |
| <b>Montant total</b>                           |                      |                               |                                |                      | <b>6 706 866</b> |

**III-4 Fonctionnement : Bilan prévisionnel d'activité**

Le coût de fonctionnement du bâtiment à terme est estimé à 150 000€ annuel soit 42€/m<sup>2</sup>

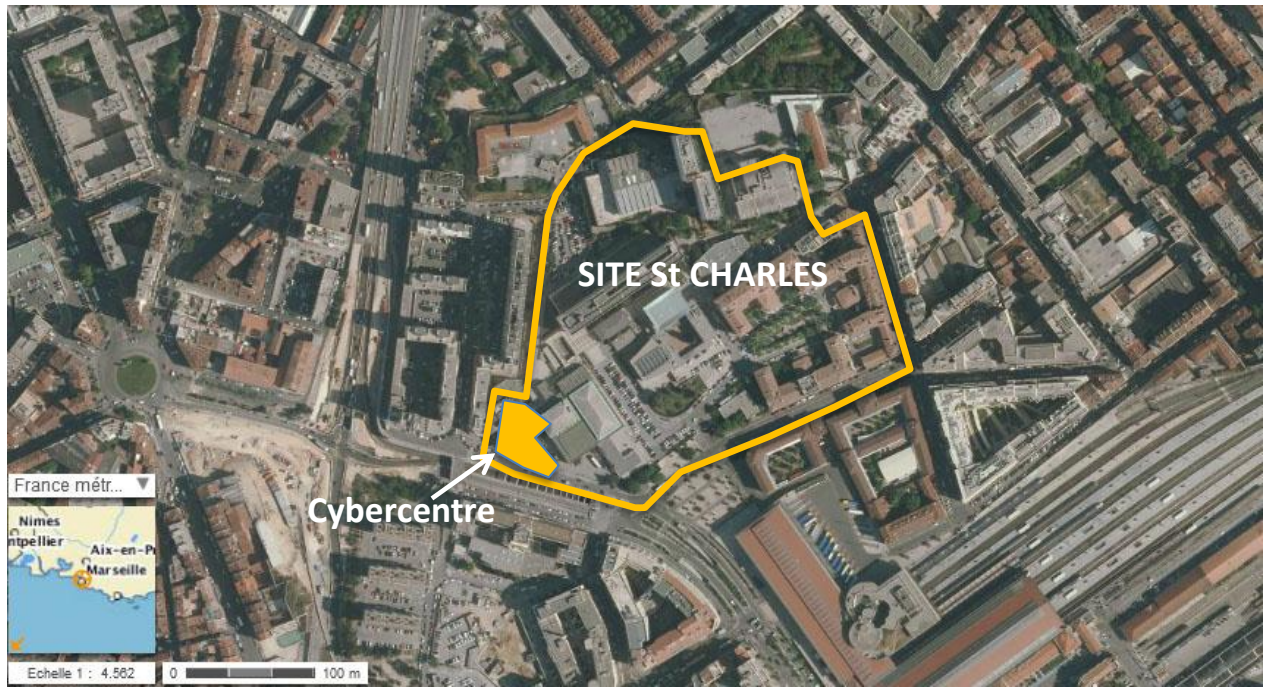
## Opération Projet Arts

### III-5 Surfaces

|                                    | DESIGNATION                                                                               | SU   | NOMBRE | TOTAL         |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|---------------|
| <b>ESPACES<br/>PEDAGOGIQUES</b>    | Ateliers de pratique 80 m <sup>2</sup>                                                    | 80   | 2      | 160           |
|                                    | Ateliers de pratique 60 m <sup>2</sup>                                                    | 60   | 3      | 180           |
|                                    | Salles de travail autonome + stockage temporaire                                          | 50   | 3      | 150           |
|                                    | Salle atelier pratique                                                                    | 40   | 1      | 40            |
|                                    | Salles de montage                                                                         | 15   | 4      | 60            |
|                                    | Plateau de tournage                                                                       | 40   | 1      | 40            |
|                                    | Salles de stockage et prêt de matériel                                                    | 30   | 2      | 60            |
|                                    | Salle de travail étudiants                                                                | 50   | 1      | 50            |
|                                    | Salle de travail dédiée aux ateliers et aux expérimentations                              | 80   | 1      | 80            |
|                                    | Amphithéâtre 150 places équipé projection vidéo / son                                     | 120  | 1      | 120           |
|                                    | Salles de cours banalisées équipées audiovisuel (20/40/60 places)                         | 71,5 | 7      | 500,5         |
|                                    | Salle d'infographie 20 postes                                                             | 100  | 1      | 100           |
|                                    | Salle atelier multimédia (20 places)                                                      | 40   | 1      | 40            |
|                                    | Salle projection cinéma / auditorium                                                      | 60   | 1      | 60            |
|                                    | Salle d'enregistrement avec sa cabine insonorisée                                         | 20   | 1      | 20            |
|                                    | Bureau attendant                                                                          | 20   | 1      | 20            |
|                                    | Labo photo                                                                                | 30   | 1      | 30            |
|                                    | Atelier de finition                                                                       | 15   | 1      | 15            |
|                                    | Studio de prises de vues photo (hauteur plafond 4m)                                       | 50   | 1      | 50            |
|                                    | Salle d'expo travaux d'étudiants                                                          | 80   | 1      | 80            |
| Bureaux des enseignants            | 15                                                                                        | 9    | 135    |               |
| <b>ESPACES<br/>ADMINISTRATIFS</b>  | Bureau Directeur Départements Arts                                                        | 20   | 1      | 20            |
|                                    | Secrétariat pédagogique mutualisé                                                         | 15   | 4      | 60            |
|                                    | Secrétariat du Département Arts                                                           | 15   | 1      | 15            |
|                                    | Loge avec accueil entrée bâtiment côté rue                                                | 15   | 1      | 15            |
| <b>EQUIPEMENTS<br/>CULTURELS</b>   | Espace d'exposition équipé                                                                | 200  | 1      | 200           |
|                                    | Salle de projection cinéma 100 places                                                     | 120  | 1      | 120           |
|                                    | Espace de convivialité attendant à la salle d'expo et à la salle de cinéma (bar possible) | 100  | 1      | 100           |
|                                    | Atelier de fabrication Arts (lié à l'accueil d'invités et résidents)                      | 40   | 1      | 40            |
|                                    | Atelier cinéma 30 places                                                                  | 40   | 1      | 40            |
| <b>ESPACES<br/>LOGISTIQUES</b>     | Bureaux techniciens                                                                       | 20   | 2      | 40            |
|                                    | Services informatiques                                                                    | 120  | 1      | 120           |
|                                    | Espace logistique et gestion du bâtiment + sécurité                                       | 150  | 1      | 150           |
|                                    | Studios mutualisés résidence pour les professionnels, chercheurs et artistes invités      | 30   | 2      | 60            |
|                                    | Salle de stockage (divisibles par secteurs disciplinaires)                                | 150  | 1      | 150           |
| <b>ESPACES RECHERCHES</b>          | Bureau Directeur LESA                                                                     | 20   | 1      | 20            |
|                                    | Bureaux chercheurs                                                                        | 15   | 5      | 75            |
| <b>LOCAUX<br/>D'ACCOMPAGNEMENT</b> | Salle de réunion                                                                          | 30   | 4      | 120           |
|                                    | Salle de réunion                                                                          | 60   | 2      | 120           |
|                                    | Bureaux doctorants                                                                        | 20   | 2      | 40            |
|                                    | Salle de vie étudiante                                                                    | 30   | 2      | 60            |
| <b>TOTAL SU</b>                    |                                                                                           |      |        | <b>3555,5</b> |

## IV) LOCALISATION

### IV-1 Plan de situation



### IV-2 Urbanisme

Le plan local d'urbanisme de Marseille est en cours de révision.

Ce bâtiment n'est pas classé.

Il n'est pas identifié comme bâtiment remarquable par contre, des bâtiments de Saint Charles le sont. L'arc de triomphe (porte d'Aix) est un monument classé, le Cybercentre fait partie du périmètre des 500 mètres donc soumis à avis de l'ABF lors de dépôt de dossier de demande d'autorisation de construire.

Actuellement :

POS : Zone UAd (tissus centraux)

A venir :

PLU : Zone UGE (grands équipements)

## V) PLANNING PREVISIONNEL

Validation Expertise : Mai 2013

Programmation : Novembre 2013

Consultation MOE et études : Janvier 2014 à juillet 2015

Appel d'offre travaux et Travaux : septembre 2015 à décembre 2017